

TARIFS HT INDICATIFS LOCATION SALLES & PRESTATIONS TECHNIQUES 2025

NOM DES SALLES & SALONS	m ²	JOURNÉE - 10 heures	1/2 JOURNÉE - 4 heures (matin ou après-midi)
NIVEAU 0			
Espace Restaurant	367 m ²	Sur devis	Sur devis
NIVEAU 1			
Salle de l'Europe	364 m ²	1695	1125
Rotonde de l'Europe	198 m ²	975	655
Rotonde et Salle de l'Europe	562 m ²	2675	1780
Foyer	256 m ²	790	525
Banque d'accueil Ville		110	70
Banque d'accueil Hôtel		110	70
NIVEAU 2			
Lac Annecy Congrès	24 m ²	195	120
NIVEAU 3			
Berlioz A	33 m ²	260	185
Berlioz B *	59 m ²	485	385
Berlioz A et B *	92 m ²	630	465
Berlioz C	27 m ²	260	185
Verdi A *	88 m ²	630	465
Verdi B *	88 m ²	630	465
Verdi A et B *	192 m ²	1165	835
Tente Impériale	165 m ²	1100	760
NIVEAU 4			
Wagner A *	58 m ²	435	315
Wagner B	17 m ²	190	115
Petit Salon	33 m ²	240	160
Prestige *	88 m ²	680	440
NIVEAU 5			
Haendel A	33 m ²	240	165
Haendel B *	59 m ²	450	315
Haendel A et B *	92 m ²	600	435
Haendel C	17 m ²	190	115
Ravel A *	88 m ²	600	435
Ravel B *	88 m ²	600	435
Ravel A et B *	192 m ²	1140	775

Les locations sont faites à la journée (10h maximum) ou à la demi-journée (4h maximum), toute heure supplémentaire est facturée en supplément à 10% du tarif journée.

*Vidéoprojecteur inclus dans la location de salle

TARIFS LOCATION AUDIOVISUEL

Tarifs de mise à disposition des équipements audiovisuels (par unité et par jour)
(Location sèche, aucune assistance technique comprise)

CONTRIBUTION ENERGIE	€/HT
- Contribution Energie appliquée à toute location d'espace (le premier jour d'utilisation par forfait de 3 jours consécutifs)	0,60/m2

SONORISATION	€/HT
- Forfait sonorisation vidéo, lecteurs audio, PC	87
- Forfait sonorisation avec 1 micro HF	172
- Micro HF (sans fil) main ou casque	94
- Table de mixage analogique de 6 à 16 pistes	60
- Enregistreur MP3 / Lecteur enregistreur MP3* (clé USB à fournir)	77
- Pupitre plexiglass (incluant 2 micros)	120
(Au-delà de 3 micros et si pupitre, table de mixage nécessaire facturée en sus * Dans les étages uniquement)	

VIDEO	€/HT
- Vidéoprojecteur 10 000 lumens* : (assistance technique en sus)	660
- Vidéoprojecteur à 3200 lumens	120
- Ecran vidéo/informatique LCD 40"	200
- Ecran vidéo/informatique LCD 52"	300
- Sélecteur vidéo 8 entrées	230
- Sélecteur vidéo 4 entrées	63
- Distributeur vidéo 1 vers 4	63
- Système Pavlof HF	50
- Caméra Panasonic GH5	125
- Caméra de visioconférence (poly studio USB)	135
- Ecran de projection (dimensions différentes en fonction de la taille de la salle)	
o Base 240 x 180 cm	60
o Base 300 x 225 cm	77
- Flèche laser, télécommande Powerpoint	18

LUMIERE	€/HT
- Poursuite 575 HMI (poursuiteur en sus)	75

TRADUCTION (sans traducteur et sans assistance technique) Uniquement en salle de l'Europe	€/HT
- Cabine	292
- Forfait 2 cabines	542

INFORMATIQUE	€/HT
- Poly sync 60	85
- Poly sync 40	68
- PC portable	160

RESEAU ETHERNET	
Eventuelle assistance installation non comprise.	
- WIFI Public (Centre des Congrès)	gratuit
- WIFI Dédié	Sur devis

FORFAIT AUDIOVISUEL SALLE DE L'EUROPE
- Forfait Audiovisuel Inclus avec l'assistance technique
Comprenant 1 console son (Yamaha LS9 numérique), 1 console lumière (MA Lighting 48 circuits), l'éclairage de base de la scène (type conférence), l'utilisation de 1 micros HF, la diffusion sono de base
Dans les cas exceptionnels où il n'y aurait pas d'assistance technique (avec scène fermée), un forfait sonorisation serait facturé à 172 € avec 1 micro HF
Une réduction de 30 % à partir du second jour consécutif d'utilisation est appliquée sur le matériel technique uniquement. Elle ne s'appliquera ni sur le personnel, ni sur les consommables.

ASSISTANCE TECHNIQUE	€/HT
- Assistance ponctuelle du technicien ou heure supplémentaire (toute heure entamée est due)	59/heure
- La demi-journée du technicien (4 heures consécutives)	240
- La journée complète du technicien (maximum 8 heures consécutives)	496

Pour la journée complète, les 8 heures consécutives correspondent à 8 heures de présence incluant d'éventuelles répétitions et un repas. **Une majoration de 10% sera appliquée à partir de 21h + les dimanches et jours fériés**

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	€/HT
- Vestiaire gardé, par heure et par hôtesse (forfait minimum 3h)	48

MOBILIER (par unité et par jour)	€/HT
- Paperboard y compris dotation papier et stylo	20
- Praticable avec juponnage (200 x 100)	26

STANDS/EXPOSITIONS	€/HT
- Forfait "exposition" valable durant la manifestation quelle que soit la durée de l'exposition. Ce forfait permet de couvrir les frais d'électricité (maximum 1000 W par stand) et les frais de nettoyage.	20 HT par m ² construit,
- Forfait nettoyage post-salon	150€

SECURITE	€/HT
- Surveillance des stands et matériel entreposés dans les stands, Protection des personnes, sur demande du client (filtrage, refoulement des indésirables, etc...), Surveillance incendie sur les lieux. A partir de 300 personnes : de 45 € par heure et par agent. (55 € par heure et par agent à partir de 21h + dimanche et jours fériés)	

MANUTENTION ET STOCKAGE	€/HT
- Déchargement, transport jusqu'au dépôt, livraison au salon concerné	30 / m ³
- Forfait pour stockage	35 / m ³
- Forfait pour destruction et évacuation des emballages selon quantité de colis livrés	50 / m ³
- Mise à disposition de manutentionnaires	45 / h / manutentionnaire

DIFFUSION MUSICALE ET ORCHESTRE, ANIMATION, LOISIRS	€/HT
- Piste de danse	110
- Loges	167 / jour.

L'installation du matériel (dans le cadre de l'utilisation de la salle de l'Europe) se fait obligatoirement par la plate-forme élévatrice.

- Plate-forme élévatrice : l'utilisation est incluse dans la location (tarif montage et démontage) de la salle de l'Europe, uniquement dans la limite d'utilisation d'une heure au montage et d'une heure au démontage.
- Coût en cas de dépassement 45 par heure entamée

ENERGIE

Si des installations électriques propres sont prévues par le client-organisateur, il est nécessaire d'obtenir l'accord de la Direction Technique du **Centre de Congrès** avant le raccordement au réseau électrique. L'utilisation occasionnelle du courant sera calculée en fonction des tarifs de mise à disposition et d'installation en vigueur.

Les dommages et dérangements des installations techniques du Centre de Congrès intervenant à cause du rattachement sont à la charge du client-organisateur.